

Trimestriel du  
Développement  
territorial

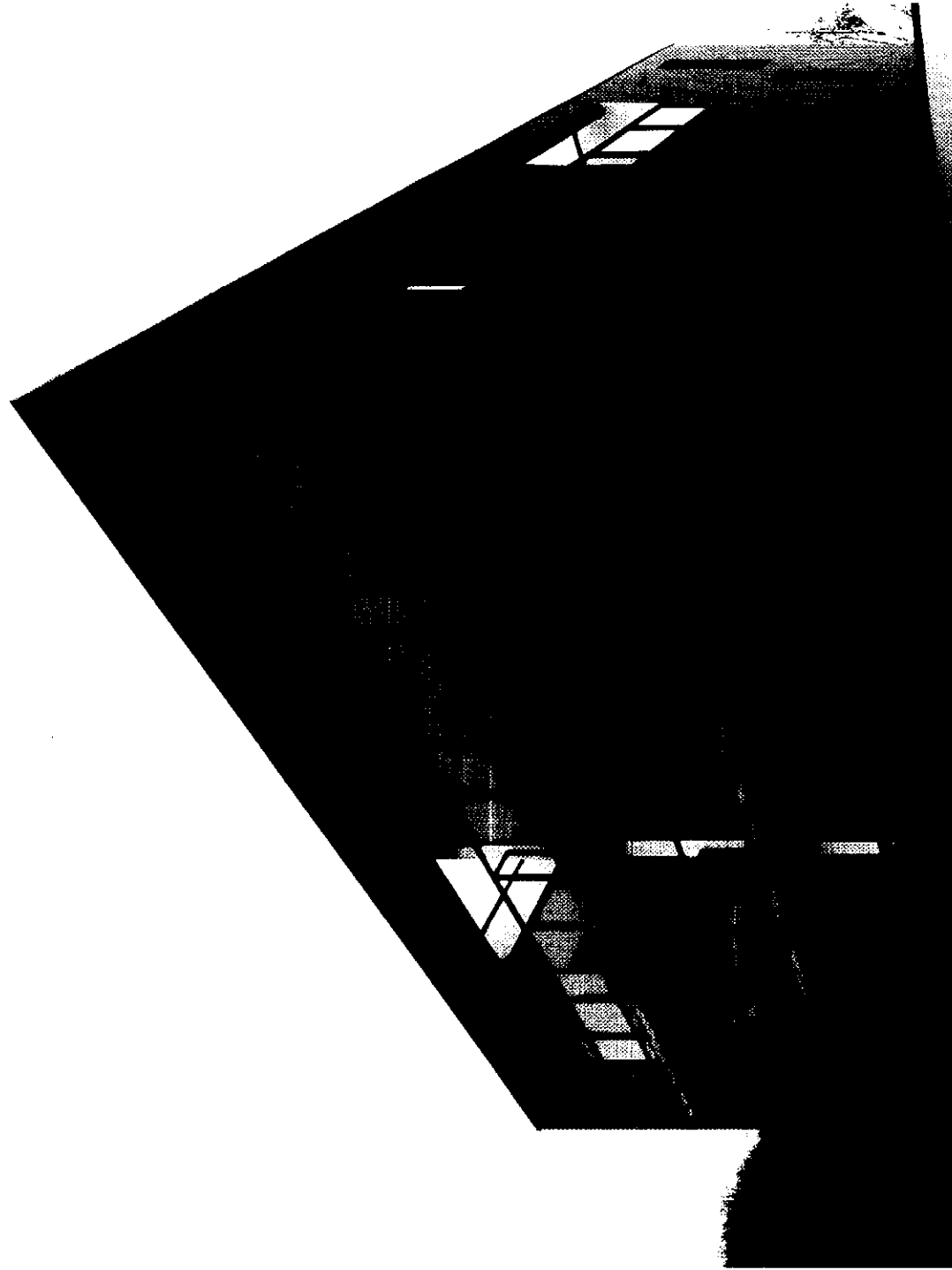
Les Cahiers nouveaux  
Décembre 2012

N° 84



Wallonie

Coédition | Service public de Wallonie | Mardaga



# Les Cahiers nouveaux

Habiter autrement



**Julia Bailly**<sup>01</sup>  
Province du Hainaut  
Projet *Green and Blue Futures*  
Conseillère technique

**Dominique-Paule Decoster**<sup>02</sup>  
Université de Mons  
Faculté Warocqué  
d'économie et gestion  
Maître de conférences

77-80

# Vers un réenchantement des terrains dormants : l'émergence des jardins multifonctionnels culturels à des fins d'inclusion sociale locale

## L'exemple du projet européen *Green and Blue Futures* de la Province du Hainaut

Jardins collectifs.  
Tiré de L. BAUDELET,  
E. BASSLI & A. LL. ROY,  
*Jardins partagés -  
Utopie, écologie, conseils  
pratiques*, Ed. Terre vivante,  
Mons, France, 2008, p. 47.



### Introduction

Le développement local se traduit par une palette d'interrogations sur le domaine du vivre ensemble. La question générique de ces processus reste d'utiliser avec innovation les ressources disponibles sur leurs territoires d'implémentation, et même de pouvoir, pourquoi pas, considérer les faiblesses comme autant d'atouts masqués. Regarder autrement, changer les paramètres de lecture de la ressource disponible, tel peut se résumer le socle du développement local. Ainsi, par exemple, tant dans la ruralité qu'au sein de l'urbanité, un quartier doté de friches stigmatisantes muera en un espace à potentialités nourricières grâce à la mise en place d'un jardin d'insertion socioprofessionnelle. Cette dynamique ambitionne de mobiliser les talents des publics les plus fragiles dans des activités impensables à priori, par exemple, la culture maraîchère. Le résultat de ce changement de paradigme donne une approche systémique de développement territorial. Cette dernière conjugue une lecture inventive de l'aménagement du territoire à une activité d'insertion socioprofessionnelle versant vers l'inclusion citoyenne, et l'entreprenariat social, c'est-à-dire la possibilité de développer une activité d'économie sociale au travers de la vente de produits maraîchers (bio) dans un circuit économique court. Ce processus cultive l'émergence d'un territoire d'intelligence collective basé sur une réinterprétation des faiblesses locales en potentialités à des fins d'habiter autrement. Cet exercice ne participe pas de l'utopie, il est en

01  
Biotingénieur en  
agronomie.

02  
Chargée de mission  
à la cellule Europe et  
partenariats de la Direction  
des enseignements de la  
Province du Hainaut ; maître  
assistant référent à la  
Haute Ecole Condorcet de la  
Province du Hainaut.



#### Jardins familiaux.

Tiré de B. CABEDOCE & P. PIERSON (dir.), *160 ans d'histoire des jardins ouvriers 1836-1996. La Ligue Française du coin de terre et du foyer*, Ed. Créaphis, Grâne, 1996, p. 88.

cours d'exploration en Hainaut, au sein de trois territoires laboratoire : Strépy-Bracquegnies (La Louvière), à Sart-la-Buisnière (Lobbes) et à Marchienne-Docherie (Charleroi).

Ainsi, partant d'une contextualisation historique à double entrée, entre assistantat versus inclusion sociale et jardin ouvrier versus jardin multifonctionnel culturel, cet article présentera la dynamique du projet *Green and Blue Futures* initié par la Province du Hainaut comme un exemple de processus de développement local porteur d'un « habiter solidaire inventif ».

#### Contextualisation historique de l'action sociale actuelle

Pour comprendre l'action sociale du 21<sup>e</sup> siècle, il convient de regarder son évolution dans le rétroviseur de l'histoire. Même si l'Homme n'est pas naturellement bon contrairement à la réflexion du philosophe Jean-Jacques Rousseau, il a cependant toujours tenté de protéger les plus faibles de sa communauté par une solidarité coutumière ou religieuse.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans la mouvance de la laïcisation, cette solidarité « spontanée » fait l'objet d'une réflexion politique qui favorise la conception d'une forme publique d'aide visant à la sortie de l'acte privé ou religieux entre charité et aumône. Mais la Première Guerre mondiale devra avoir commis ses ravages pour qu'en 1925, le Parlement belge institue enfin les Commissions d'assistance publique (CAP). Le rôle de ces Commissions communales sera de : « *soulager et de prévenir la misère et d'organiser le service d'assistance médicale.* »

Mais, si l'assistance publique formalise une « forme de filet » légal contre la misère, elle ne constitue pas encore un réel droit protecteur qui se concrétisera en système de sécurité sociale en 1944.

À l'aube du premier choc pétrolier, en 1974, le droit à l'aide sociale naît, il prend la forme du minimum de moyen d'existence dénommé : « MINIMEX ». Ce droit préfigure la disparition des CAP. Elles seront remplacées par les Centres publics d'aide sociale. La Loi organique de 1976 fixe les missions des CPAS et surtout, elle consacre le droit à l'aide sociale en gommant la notion stigmatisante d'indigence. Il aura fallu quelque 175 années pour que la dignité humaine devienne un droit.

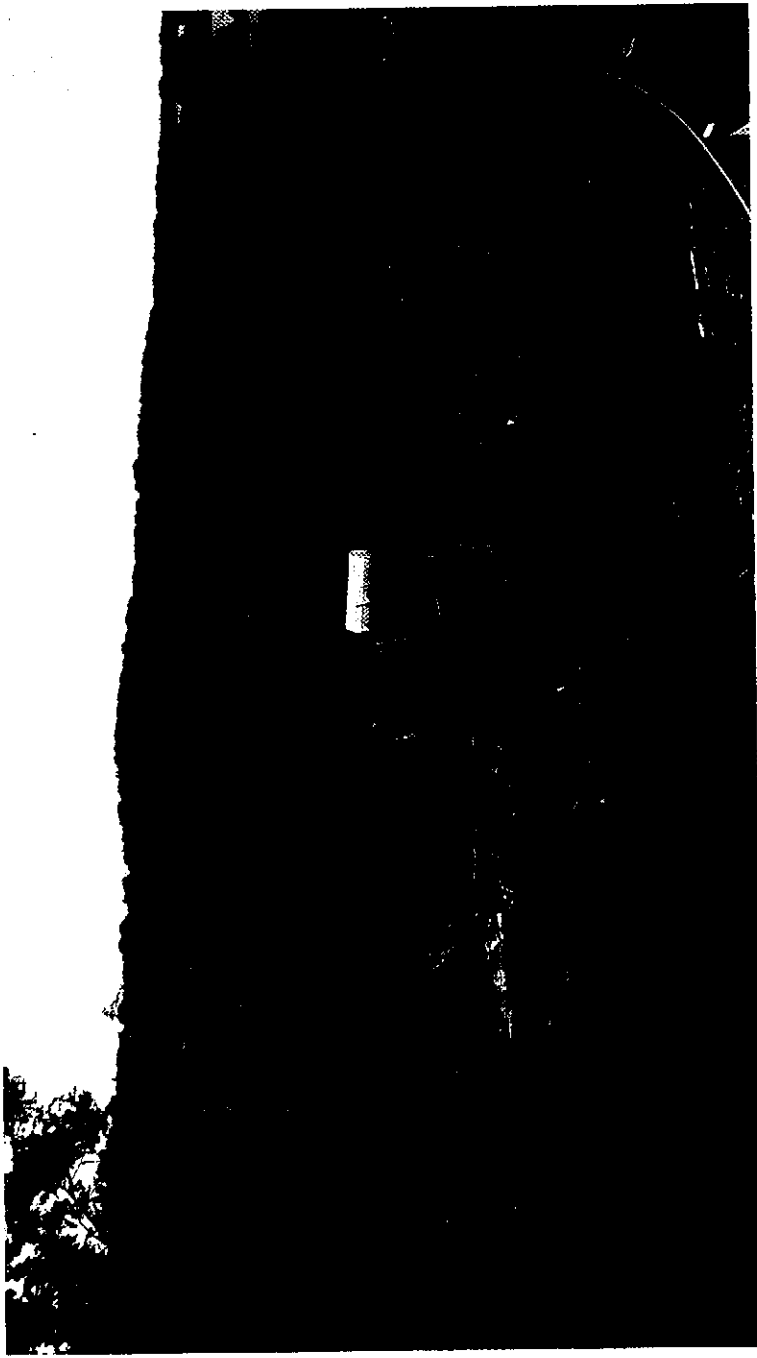
L'ancrage territorial de cette approche de la dignité humaine prendra réellement corps avec la fusion des communes en 1977. Les nouvelles entités communales mettront chacune en place leur CPAS chargé de veiller à la dignité de tous les administrés.

La notion de MINIMEX évoluera aussi avec le changement de public bénéficiaire. Nombre de jeunes non diplômés viennent frapper à la porte des CPAS pour solliciter ce droit à l'aide. Une réflexion s'engage pour tenter de rompre cette précoçité fatale d'aide de jeunes. Comment instruire cette aide différemment pour qu'elle devienne un tremplin vers l'intégration sociétale ?

En 2002, Le MINIMEX change de figure par le verbe, on parlera de revenu d'intégration sociale (RIS) ; il doit ouvrir les portes d'une participation active dans la société en particulier par l'accès à un emploi. Divers outils sont mobilisés pour rencontrer cette ambition comme la formation et l'ouverture à la citoyenneté, mais aussi la possibilité d'accéder à une première expérience professionnelle. Dans la foulée, les CPAS changent de dénomination pour coller à leur changement de paradigme, le Législateur leur octroie le titre de : « Centres publics d'action sociale ».

Cette modification ne relève pas d'une cosmétique sémantique, mais d'une réelle volonté d'extraire l'action publique de son histoire d'assistanat, et davantage encore, de sortir les bénéficiaires de l'image d'indigence toujours présente dans l'imaginaire collectif derrière le fantôme des Commissions d'assistance publique.

Ces dix dernières années, la mission d'intégration sociale a encore évolué dans les faits, ainsi à la lumière des activités déployées par certains CPAS particulièrement innovants, nous suggérons qu'il faudrait encore modifier leur sigle et parler de Centres publics d'action et d'inclusion sociales (CPAIS). En effet, inventifs, ces CPAS développent un panel d'activités d'inclusion sociale non incluses leur financement structurel mais supporté par des subventions allouées, par exemple, par la Commission européenne, la Région wallonne à l'instar du Plan de cohésion sociale ou encore par la Fondation Roi Baudouin. Ces enveloppes permettent de construire des dispositifs d'inclusion sociale basée sur l'*empowerment* des bénéficiaires, c'est-à-dire leur mise en capacité au travers d'une mobilisation de leur capital confiance personnel, à des fins d'inclusion et reconnaissance dans un groupe. Plus concrètement par l'exemple, le CPAS de Charleroi actif dans un partenariat



Le jardin maraîcher de la Forêtaille à Lobbes, projet de la Régie d'habitat rural en Val de Sambre.  
Photo: Stéphanie Ramu

local, vise par les activités qu'il développe sur le quartier de Marchienne-Docherie ou de Dampremy avec ses partenaires, à promouvoir un processus d'inclusion sociale des habitants et de repousser les limites de l'exclusion sociale par la reconnaissance mutuelle des différences de valeurs présentes dans une société de la diversité culturelle. Des échanges culturels autour de la cuisine ou de la couture, mais aussi du théâtre permettent cet effort de rencontre et de respect. Les Espaces citoyens, véritables maisons communes, places publiques de l'inclusion sociale, rendent tangible l'appropriation de la Cité par tous les habitants quelle que soit leur communauté culturelle. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le projet européen *Green and Blue Futures* dans lequel le maraîchage a été choisi comme support à l'insertion socioprofessionnelle. Un aperçu du rôle que les jardins, et en particulier les jardins ouvriers, ont joué dans le passé comme outil d'actions sociales conduira à la présentation de ses nouvelles initiatives.

#### **Du jardin ouvrier au jardin multifonctionnel culturel et citoyen**

C'est au 19<sup>e</sup> siècle, lors de la Révolution industrielle, alors que le Nord de l'Europe connaît un phénomène d'urbanisation provoqué par le développement industriel et l'exode rural, que les premiers jardins ouvriers apparaissent. Il s'agit de terrains situés à proximité des banlieues industrielles divisés en parcelles individuelles. Ces parcelles sont léguées ou louées à bas prix à des ouvriers ou des chômeurs qui les cultivent pour leur consommation familiale. À cette époque, la

fonction économique du jardin est prépondérante, il fournit un complément alimentaire aux plus démunis. Selon l'Abbé Lemire, figure emblématique du début des jardins ouvriers, les jardins ouvriers répondent également à des préoccupations morales, humaines, politiques et hygiénistes. Ils concourent en effet à détourner l'ouvrier du bistrot, à assurer la paix sociale, à compenser l'insalubrité des taudis. De grandes entreprises encouragent ces dynamiques de jardins ouvriers par la mise à disposition de terrains. Le développement des jardins ouvriers va suivre les évolutions économiques et sociales du 20<sup>e</sup> siècle. Les jardins ouvriers connaîtront un essor considérable avec la crise des années 1930 et lors des deux conflits mondiaux. Ils apparaissent alors comme un supplément alimentaire à une population confrontée aux difficultés d'approvisionnement. Le qualificatif « ouvriers » laisse petit à petit la place à celui de « familiaux ».

Dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle, le jardinage est repris au sein d'autres initiatives qui répondent aux mêmes préoccupations. Dans le Hainaut, Paul Pastur, Député permanent initiateur de la Commission provinciale des loisirs ouvriers, revendique l'idée selon laquelle le logement ouvrier doit être entouré d'un jardin que l'homme peut cultiver dans ses heures de loisirs. Le coin de terre, c'est le plein air qui gonfle les poumons engorgés par la poussière des usines, c'est le délasserment sain. Il fonde la Ligue horticole provinciale qui doit assurer un rôle d'éducation populaire et offre aux ouvriers des cours d'horticulture. Il crée aussi l'enseignement provincial car il a compris que la densification du capital humain constitue un ressort majeur du développement local.

Le boom économique de l'après-guerre voit le déclin des jardins ouvriers. Ceux-ci ne répondent pas aux logiques de la société de consommation qui se met en place. Mais avec les crises du milieu des années 1970, les jardins ouvriers amorcent une lente remontée. La motivation alimentaire ne prédomine plus, c'est avant tout le désir de convivialité, la recherche du contact avec la nature ou encore la fuite du stress occasionné par la vie urbaine qui motive les nouveaux jardiniers.

À partir de la fin des années 1970, en parallèle aux jardins ouvriers, des jardins d'un nouveau genre apparaissent. Ils reflètent les crises sociales de la fin du siècle et intègrent de nouvelles dimensions : sociale, ludique, environnementale et pédagogique. Ils se caractérisent par une diversité de pratiques, d'activités et de publics au sein d'une même initiative et entre les différentes initiatives. Personnes handicapées, public multigénérationnel et multiculturel, personnes aux profils socio-professionnels variés se côtoient autour du jardinage mais aussi autour d'événements culturels tels que des initiations à la nature, des ateliers cuisine et des après-midi contées. Ces nouveaux jardins s'appuient souvent sur la participation active de la population locale et se veulent un lien entre habitants d'un même lieu. Leur fonctionnement se base sur des modes de gestion collectifs bien qu'il existe une grande diversité dans leur mode d'organisation. À titre d'exemple, des terrains sont cultivés collectivement et la production est partagée entre les jardiniers. Ils constituent pour les pouvoirs publics un mode de gestion économique d'espaces et de quartiers parfois délaissés, ils suscitent la cohésion sociale.

Une grande diversité de noms reflète la diversité qui les caractérise : jardins pédagogiques, communautaires, collectifs, partagés, de quartiers, d'insertion, etc. Il s'agit désormais de jardins multifonctionnels prônant une approche culturelle inscrite dans une perspective citoyenne. Les jardins d'insertion socioprofessionnelle sont un exemple de ces nouveaux jardins. Ces jardins accueillent des hommes et des femmes de tout âge en situation précaire qui rencontrent des difficultés sociales, professionnelles ou personnelles. Ils utilisent l'activité de jardinage comme moyen de réinsertion dans la société (insertion par le social) et dans le monde économique (insertion par l'économique). Ces personnes sont le plus souvent employées au travers de contrats aidés et suivies par un maraîcher et des encadrants sociaux.

### **En Hainaut : l'exemple de Green and Blue Futures**

Le projet *Green and Blue Futures* s'inscrit sous l'axe 4 des objectifs du programme d'initiative communautaire Interreg IVB Europe du Nord-Ouest : « *Construire des communautés fortes et prospères* ». Il se propose pour cela d'augmenter l'implication de l'économie sociale et solidaire dans la gestion des infrastructures vertes et bleues par le biais d'organisations à but non lucratif. Sept partenaires de la région Nord-Ouest de

l'Europe mettent en place des actions pilotes qui lient un secteur de l'économie sociale à la gestion d'espaces verts. La Province du Hainaut, partenaire du projet, a choisi de croiser l'insertion socioprofessionnelle comme secteur de l'économie sociale et le maraîchage comme « espace vert ».

Par l'aspect multifonctionnel qu'il est possible de donner aux jardins, l'outil maraîchage permet de développer des approches innovantes en terme d'insertion socioprofessionnelle. Le jardin peut en effet devenir un lieu de vie locale et permettre la mise en valeur du lien social entre publics composites, par exemple les consommateurs, les agriculteurs locaux, les associations « nature » de la localité ou les écoles. La mise en place d'événements culturels sur le jardin sera créatrice de liens et soulignera également le travail des jardiniers. L'outil maraîchage permet aussi d'ouvrir les personnes impliquées à différents sujets tels que des questions de santé à travers l'alimentation, des notions de service et de commerce à travers la vente des produits, des thématiques environnementales ou plus philosophiques à travers le lien avec la nature et à la terre.

La Province du Hainaut travaille avec trois partenaires – le *Centre public d'action sociale de La Louvière*, la *Régie d'habitat rural en Val de Sambre asbl* et la *Régie des quartiers de Charleroi* – ils développeront des actions propres et d'autres en commun. La création d'un centre de ressource ainsi que d'une entreprise faitière, l'intégration dans des réseaux locaux de maraîchage et l'ancrage dans la dynamique des jardins familiaux et communautaires, la valorisation des compétences acquises par les stagiaires au travers d'une certification, le développement de filière de formation sont autant de sujets abordés dans le projet *Green and Blue Futures* par la Province et ses partenaires.

Les expériences de terrains alimenteront et s'alimenteront des réflexions et du travail réalisés au niveau de la Province du Hainaut et à un niveau européen en gardant en ligne de mire la construction de communautés fortes et prospères. Les nouvelles dynamiques mises en place doivent permettre de répondre aux défis d'un développement local innovant et réussi.

### **Pour conclure**

Inscrite dans une double perspective historique entre action sociale et cohésion territoriale,

la dynamique du réveil des terrains dormants et d'inclusion sociale en Province du Hainaut constitue une réelle perspective d'avenir. Elle participe d'une recherche de solution globale et intégrée aux problèmes cumulés des territoires post-industriels. Elle s'appuie sur un sens partagé et souhaité par tous les acteurs concernés par la dynamique territoriale et se caractérise par une approche systémique et holistique des défis tant sociaux que physiques. Elle envisage des solutions pérennes, non fragmentées au sein d'une intelligence collective qui associe les Hommes et leur territoire dans un dessein commun.

### **Bibliographie**

- L. BAUDELET, F. BASSET & A. LE ROY, *Jardins partagés – Utopie, écologie, conseils pratiques*, Ed. Terre vivante, Mens, France, 2008.
- B. CABEDOCE & P. PIERSON (dir.), *100 ans d'histoire des jardins ouvriers 1898-1996*, La Ligue Française du coin de terre et du foyer, Ed. Créaphis, 1996.
- L. SIMONE T., *Les jardins familiaux : une histoire mouvementée, un paysage menacé de standardisation*, Travaux d'étude, Université de Provence, 2001.
- H. FLANDRE (au nom de la commission des affaires économiques), *Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion*, Rapport n° 376 (2002-2003), Paris, 2003.
- H. SCULLIER, *La friche et la vertu des manques urbains, dans Ville visible, ville invisible, La jeune recherche urbaine en Europe*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, p. 52-59.
- C. LANDON-LANE, *Les jardins comme moyens d'existence. Diversification du revenu rural grâce aux jardins familiaux, coil.*, «-AO Brochures sur la diversification», éd. FAO, Rome, 2005.



Comme trimestriel de la DGO 4, *Les Cahiers nouveaux* adoptent résolument une approche systémique du développement territorial où l'aménagement, la mobilité, l'économie, l'énergie, le patrimoine, le logement, le social et la culture s'entrecroisent et interagissent dans une approche globalisante.

Reflet de ce nouveau paradigme, le numéro spécial « Habiter autrement ».

5515079  
978-2-8047-0111-6



9 782804 701116